

**Série évaluation de projet**

**Évaluation du projet**  
**«Intégrer la résilience climatique à la production agricole et pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche champ-école des producteurs»**

**Symbole du projet: GCP/BKF/054/LDF**  
**FEM ID: 5014**

**Annexe 1. Matrice d'évaluation**

Question		Sous question ou Indicateurs
<p>PERTINENCE: La conception et les résultats du projet ont-ils été conformes aux stratégies relatives au programme opérationnel ou aux domaines prioritaires du FEM, y compris ses objectifs ACC-1, 2, 3 (voir la section 1 ci-dessus)?</p>		
<p><b>Question d'évaluation 1 Dans quelle mesure le projet dans sa conception répond-il aux besoins de renforcement des capacités Burkina Faso pour faire face au changement climatique et contribue-t-il aux objectifs stratégiques de la FAO et du FEM?</b></p> <p>Source d'information/Méthode:</p> <p><i>Revue documentaire: Documents de Politique et de Stratégies de développement; Programmes, plans et Politiques Sectoriels; Cadre Programme Pays et son cadre de résultats; Objectifs stratégiques de la FAO et du GEF</i></p> <p><i>Analyse: du cadre logique, de la théorie de changement reconstituée, des dispositifs et mécanismes de gestion et de mise en œuvre (y compris la pertinence des ressources humaines et de l'expertise prévus et mobilisés), des arrangements institutionnels et des partenariats, des modalités de mise en œuvre des activités (recherche, formation, vulgarisation etc.)</i></p> <p><i>Entretiens: Equipe de supervision du projet (LTO, FLO); Unité de coordination du projet (UCP): CTP, S-E et Experts techniques; Partenaires de mise en œuvre au niveau central y compris Projets partenaires de cofinancement; Partenaires de mise en œuvre au niveau décentralisé; Producteurs (bénéficiaires finaux)</i></p>		
1.1	Dans quelle mesure le projet dans sa conception répond-il aux besoins et aux priorités du Burkina Faso et de sa population en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique?	Alignement sur les objectifs, politiques, plans, programmes nationaux de développement durable, de développement agricole et de sécurité alimentaire  Alignement sur les engagements internationaux du pays sur l'environnement, le climat  Alignement sur les priorités des stratégies et programmes nationaux de gestion de l'environnement et, d'adaptation au changement climatique
1.2	Dans quelle mesure la conception du projet et particulièrement son approche de renforcement des capacités, ses activités sont-elles appropriées pour atteindre les résultats visés?	Bienfondé de la stratégie de renforcement des capacités  Niveau de prise en compte des besoins réels des bénéficiaires et des besoins spécifiques des femmes  Bien fondé des activités choisies; Cohérence entre besoins et résultats visés  Qualité des résultats visés; Faisabilité, consistance et cohérence des activités  Niveau de réalisme opérationnel (méthodes et processus déployés)  Qualité et réalisme des indicateurs (SMART?) et des cibles:
1.3.	Le cadre des résultats et la théorie du changement sont-ils réalistes?	Certains indicateurs et cibles ont ils été révisés?  Qualité des rapports semestriels et des PIRs  Le projet a-t-il prévu un mécanisme d'adaptation aux changements susceptibles de se produire pendant la mise en œuvre?  Quel est l'état d'analyse des risques, menaces et changements pouvant affecter la mise en œuvre du projet  Quelles sont la qualité et faisabilité des mécanismes et mesures proposées
1.4.	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il aux objectifs stratégiques et au cadre de	Cohérence avec le CPP  Alignement avec les objectifs stratégiques de la FAO

Question		Sous question ou Indicateurs
	programmation pays (CPP) de la FAO	Alignement et cohérence avec la stratégie de renforcement des capacités de la FAO Alignement et cohérence avec la stratégie genre de la FAO
1.5.	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il aux objectifs stratégiques et au cadre de résultats du GEF	Alignement sur lignes directrices et exigences des politiques et directives opérationnelles <sup>1</sup> du GEF Contribution au cadre des résultats du GEF Degré de prise en compte des ligne directrices et exigences relatives au cofinancement et sociale du GEF
Objectif 2 EFFICACITE: Evaluer les progrès vers la réalisation de résultats		
<p>Question d'Évaluation 2: Dans quelle mesure les capacités des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso et la résilience des populations bénéficiaires ont-elles été renforcées de manière remarquable pour faire face au changement climatique?</p> <p><i>Examen des rapports et outils:</i> PIR, rapport de l'évaluation à mi-parcours; outils de suivi du GEF, rapports semestriels; rapports d'activités des partenaires; etc.</p> <p><i>Entretiens:</i> Unité de coordination du projet (UCP): CTP, S-E et Experts techniques; Partenaires de mise en œuvre au niveau central; Projets partenaires de cofinancement; Partenaires de mise en œuvre au niveau décentralisé; Acteurs locaux et prestataires (AMUS, COPAL); Bénéficiaires finaux: Communautés, Agriculteurs et éleveurs</p>		
2.1.	<b>Quel est le niveau de réalisation du résultat 1</b>	<p><b>Résultat 1</b></p> <p>Dans quelle mesure les pratiques agro-pastorales améliorées et résilientes au climat ont elles été introduites dans les initiatives et projets de développement agricole en cours dans le cadre du Programme National d'Adaptation (PNA) et du Programme National du Secteur Rural (PNSR)?</p> <p>Quel est niveau d'atteinte de la cible 1 «50 pour cent des programmes-partenaires ont signé des engagements écrits pour l'appui à la mise en œuvre de la stratégie CEP/CD»</p> <p>Quels sont les changements et effets générés dans le cadre du Résultat 1.</p> <p>Quels sont les facteurs ayant favorisé ou limité l'obtention du Résultat 1</p>
2.2.	<b>Quel est le niveau de réalisation du résultat 2</b>	<p><b>Résultat 2</b></p> <p>Dans quelle mesure les pratiques et technologies agro-pastorales<sup>2</sup> résilientes aux changements climatiques, financièrement durables et genre-sensibles ont elles été testés et adoptés par les agro-pasteurs?</p> <p>Quel est niveau d'atteinte de la cible 2.1. «Augmentation de 100 pour cent des adoptants des technologies d'adaptation par type de technologie dans les groupes ciblés»</p> <p>Quel est niveau d'atteinte de la cible 2.2. Au moins cinq types de nouvelles technologies d'élevage (ou de pratiques de gestion des exploitations) sont utilisés.</p> <p>Quels sont les changements et effets générés dans le cadre du Résultat 2.</p>

<sup>1</sup> GEF/C.31/12 May 14, 2007.

<sup>2</sup> Ces technologies et pratiques comprennent: les systèmes intégrés de production de cultures/arbres/élevage avec les populations transhumantes et les populations sédentaires; les Champs de Diversité; la préservation des droits fonciers; les modalités de micro finance; les informations exactes, météorologiques, climatiques, mises à jour et orientées vers le producteur agricole.

Question		Sous question ou Indicateurs
		Quels sont les facteurs ayant favorisé ou limité l'obtention du Résultat 2
2.3.	<b>Quel est le niveau de réalisation du résultat 3</b>	<p><u>Résultat 3.</u></p> <p>Dans quelle mesure le projet a-t-il appuyé la mise en œuvre de plans sectoriels et de plans de développement local contribuant au renforcement de la résilience des communautés pastorales et agro-pastorales au changement climatique?</p> <p>Dans quelle mesure des actions (nombre et type) ont été mises en œuvre dans les cadres de développement national/sous régional?</p> <p>Dans quelle mesure les cadres de développement comportent-ils de budgets spécifiques alloués aux actions d'adaptation (énumérer le cadre du type de développement et décrire brièvement le niveau d'action)?</p> <p>Dans quelle mesure les capacités adaptatives des institutions ciblées (Nombre et type d'institutions) ont-elles été augmentées pour minimiser l'exposition à la variabilité climatique?</p> <p>Dans quelle mesure le projet a-t-il réalisé la formation du personnel technique des administrations régionales, provinciales et communales sur des thèmes techniques<sup>3</sup> d'adaptation (préciser les thèmes et regrouper par sexe).</p> <p>Quel est le niveau d'atteinte de la cible 3.1. "Deux initiatives nationales de politique d'élevage (SNVACA avec une autre) sont en train de réaliser des activités d'adaptation"?</p> <p>Quel est le niveau d'atteinte de la cible 3.2. " 50 PCD disposent d'allocations budgétaires d'adaptation climatique"?</p> <p>Quel est le niveau d'atteinte de la cible 3.3. "Dans au moins 2 régions, 2 provinces, et 10 communes, les directions techniques sont en train d'appliquer les connaissances en CC dans leurs activités d'élevage de bétail"</p> <p>Quel est le niveau d'atteinte de la cible 3.4.: "Au moins un membre de personnel dans 4 administrations régionales, 4 administrations provinciales et 20 administrations communales ont reçu de formation relative au CC et aux systèmes intégrés de gestion de cultures/animaux/arbres"</p> <p>Quels sont les facteurs ayant favorisé ou limité l'obtention du Résultat 3?</p>
2.4.	<b>Quel est le niveau de réalisation de l'objectif global</b>	<p><u>Objectif global</u></p> <p>Dans quelle mesure les capacités des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso et la résilience des populations bénéficiaires ont-elles été véritablement renforcées pour faire face au changement climatique?</p> <p>Dans quelle mesure les CEP/CEAP ont-ils été efficaces pour vulgariser les pratiques agropastorales améliorées et développer les capacités des communautés pour une meilleure résilience face au climat?</p> <p>Quel est le niveau de réalisation des cibles de l'indicateur global «nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion de terres améliorée et durable, et ainsi d'une résilience améliorée et d'une adaptation améliorée aux changements climatiques»:</p>

<sup>3</sup> Les thèmes d'adaptation à couvrir concernent: la résilience des systèmes agricoles est améliorée; l'amélioration de la fertilité et la productivité des terres; la lutte contre l'érosion/la conservation de l'eau de ruissellement.

Question		Sous question ou Indicateurs
		<p>Quels sont les facteurs ayant favorisé ou limité la réalisation de l'objectif global?</p> <p>Quels sont les enseignements tirés de l'application de l'approche CEP/CEAP par le projet en tant qu'outil d'apprentissage et d'amélioration des connaissances des producteurs et de vulgarisation des bonnes pratiques agricoles?</p>
<b>2.5.</b>	<b>Quel est le niveau de progression vers les impacts</b>	<p>Quels impacts concrets ont été générés ou sont en voie d'être générés par le renforcement de la résilience dans les secteurs agricole et élevage et des communautés face au changement climatiques?</p> <p>Dans quelle mesure les réalisations du projet ont t-elle contribué (ou sont-elles entrain de contribuer) à la création des impacts concrets dans les secteurs agriculture et élevage en général et auprès des communautés bénéficiaires en particulier?</p> <p>Existe-t-il des contraintes ou risques pouvant entraver la progression vers la réalisation des impacts à long terme?</p> <p>Quelles sont les mesures de prévention ou de gestion de ces risques?</p>
Objectif 3 EFFICIENCE: Evaluer la mise en œuvre du projet et la gestion adaptative		
<p>Question d'évaluation 3: Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et de gestion du projet (mécanismes de gestion, planification des activités, financement et cofinancement, systèmes de suivi et d'évaluation au niveau des projets, participation des parties prenantes, communication de données et communication) ont-ils affecté l'efficacité du projet et la qualité des résultats<sup>4</sup> ?</p> <p><i>Examen des rapports et outils: PIR, rapport de l'évaluation à mi-parcours; rapports semestriels; etc.</i></p> <p><i>Entretiens: Unité de coordination du projet (UCP): CTP, S-E et Experts techniques; Unité de coordination nationale (UCN); Comité de pilotage du projet; Partenaires de mise en œuvre au niveau central; Projets partenaires de cofinancement; Supervision du projet du Siège de la FAO: LTO/ Division de production et de Protection Végétale (AGPM); FLO/Unité de Coordination du FEM (UCF)</i></p>		
3.1.	Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace?	<p>Fonctionnement et efficacité des organes de mise en œuvre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de Pilotage de Projet (CPP)</li> <li>Unité de Coordination Nationale (UCN)</li> </ul> <p>Coordinateur National de Projet (CNP)</p>
3.2	Dans quelle mesure le projet a t-il bénéficié d'une assistance technique adéquate, ponctuelle et de qualité de la part de la FAO par rapport aux besoins et résultats escomptés?	<p>Efficacité, qualité et ponctualité de l'appui de l'Unité de Coordination du FEM (UCF) au projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ponctualité et efficacité des missions annuelles de supervision</li> <li>Fréquence de participation au comité de pilotage du projet</li> <li>Contribution au développement d'actions préventives et correctives par rapport aux risques et problèmes affectant la mise en œuvre du projet</li> <li>Ponctualité dans le transfert des fonds du projet en rapport avec les besoins financiers semestriels</li> </ul> <p>Qualité et efficacité du LTO sous la supervision de la Division de production et de Protection Végétale (AGPM):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Efficacité de coordination et mobilisation de l'expertise de l'Equipe d'Appui au Projet (agents techniques, agents opérationnels)</li> </ul>

<sup>4</sup> L'évaluation s'appuiera sur une échelle à 6 niveaux (voir Encadré 5).

Question		Sous question ou Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité de l'assistance dans le recrutement des ressources humaines et prestataires</li> <li>Qualité et ponctualité de l'approbation des TDR, Protocoles d'Accord et contrats par les agents techniques appropriés de la FAO</li> <li>Qualité et ponctualité dans l'examen et l'approbation des rapports techniques, des publications, des documents, du matériel et des manuels de formation etc.;</li> <li>Qualité du suivi de l'exécution technique conformément au cadre des résultats du projet;</li> <li>Qualité de l'examen des Rapports d'Etat d'Avancement du Projet (REAP) et de l'élaboration des Bilans annuels de Mise en Œuvre du Projet (PIR).</li> </ul> <p>Quels sont les principaux risques ou problèmes dont la prévention/résolution a été réalisée grâce à la supervision du projet?</p>
3.3.	Dans quelle mesure la planification des activités a-t-elle affecté l'efficacité du projet?	<p>Etat, qualité et efficacité des processus de planification</p> <p>Degré d'utilisation du cadre de résultats/cadre logique du projet comme outil de gestion</p> <p>Evolution du cadre des résultats</p>
3.4.	Dans quelle mesure la planification financière a-t-elle été efficace?	<p>Fonctionnement du système de contrôle financier</p> <p>Facilité dans la prise des décisions budgétaires</p> <p>Niveau de variation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.</p> <p>Fréquence et effectivité des audits (annuels, biannuels)</p> <p>Cas de changements d'allocation des fonds</p>
3.5.	Quelles sont la situation et l'effectivité du cofinancement?	<p>Etat des engagements prévus et réels en matière de cofinancement.</p> <p>Pour chaque cofinancement, renseigner: (i) Sources du cofinancement; (ii) Nombre de -partenaires de financement; (iii) Type du cofinancement; (iv) Montant confirmé au moment de l'approbation du directeur (USD); (v) Montant réel perçu au moment de l'examen à mi-parcours (USD); (vi) Pourcentage réel du montant attendu</p>
3.6.	Dans quelle mesure les outils de suivi-évaluation ont-ils été utilisés de façon adéquate?	<p><b>Dans quelle mesure le Système de collecte systématique de données sur le terrain pour le suivi des indicateurs de résultat était-il opérationnel et efficace?</b></p> <p>Quelles étaient globalement la qualité et l'efficacité des outils de suivi-évaluation?</p> <p>Les informations provenant du système de Suivi et Évaluation, ont-elles été utilisées de manière appropriée afin de prendre des décisions immédiates lors de la mise en œuvre du projet?</p> <p>Dans quelle mesure les recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours ont-elles été prises en compte et gérées?</p> <p>Les bonnes pratiques et les leçons apprises dans le cadre du projet ont-elles été effectivement identifiées et diffusées?</p> <p>Effectivité de l'analyse des réalisations? (PIR)</p> <p>Niveau d'intégration du genre et des populations vulnérables dans les outils</p>

Question		Sous question ou Indicateurs
		Niveau de prise en compte et gestion appropriée des risques environnementaux et sociaux
3.7.	Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles efficacement participé à la gestion du projet?	Dans quelle mesure les partenariats noués par le projet (par exemple, avec le gouvernement, la société civile et le Groupe de travail du projet) ont-ils été complémentaires et synergiques aux interventions du projet? (Qualité des partenariats; Niveau d'implication et d'appui des parties prenantes gouvernementales aux niveaux central, déconcentré et local; Intérêt et implication des parties prenantes pour la réussite du projet)  Quel a été l'effet conséquent de la participation des parties prenantes sur les résultats du projet?
3.8.	Dans quelle mesure les données sont-elles communiquées et utilisées?	<b>Dans quelle mesure le projet a-t-il diffusé les «Meilleures pratiques» et les «leçons apprises» du projet pour une adaptation augmentée au risque climatique du secteur agricole?</b>  Niveau de conformité avec les obligations en matière de communication de données au GEF.  Mode et processus de communication des bonnes pratiques  Qualité de la communication interne et externe relative au projet
Objectif 4 DURABILITE: Evaluer la durabilité du projet <sup>56</sup>		
Question d'évaluation 4: Dans quelle mesure les conditions de durabilité et les risques (financiers, socio-économiques, environnementaux, institutionnels et de gouvernance) pouvant affecter la durabilité ont-ils été identifiés (Document de projet, Examen annuel du projet /PIR) et gérés?  <i>Documentation du projet</i> (voir détails précédents dans les questions d'évaluation précédentes) <i>Entretiens avec les acteurs</i> (voir détails précédents dans les questions d'évaluation précédentes)		
4.1.	Les risques financiers pour la durabilité sont-ils pris en compte et gérés?	Quelle est la probabilité d'indisponibilité des ressources financières et économiques après la fin du projet  Existe-t-il ou non des instruments et des mécanismes financiers et économiques mis en place pour garantir le maintien des effets bénéfiques du projet après la fin de l'aide du GEF?  Quels sont les facteurs nécessaires à la mise en place d'un environnement favorable à la durabilité du financement
4.2.	Les risques socio-économiques et environnementaux pour la durabilité sont-ils pris en compte et gérés?	Existe-t-il des risques sociaux, politiques susceptibles de menacer la durabilité des réalisations du projet?  Existe-t-il des risques environnementaux qui pourraient menacer ou anéantir les réalisations et les résultats du projet, notamment des risques identifiés par les parties prenantes au projet?  Existence des risques d'une faible appropriation par les parties prenantes  Niveau de sensibilisation du public/des parties prenantes  Qualité de la communication du projet

<sup>5</sup> L'évaluation de la durabilité à mi-parcours consiste à évaluer les risques qui pourraient influencer sur le maintien des réalisations du projet.

<sup>6</sup> La durabilité globale est évaluée sur une échelle à 4 niveaux mentionnée ci-après : Probable (L), Assez probable (ML), Assez improbable (MU), et Improbable (U).

Question		Sous question ou Indicateurs
4.3.	Dans quelle mesure les risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité sont-ils identifiés et pris en compte?	Risques associés aux cadres juridiques, politiques, structures de gouvernance et processus concernant la durabilité des bénéficiaires du projet  Existence des facteurs/ cadres pouvant assurer ou favoriser une autonomie après la clôture du projet  Capacités des responsables du projet à s'adapter à des changements institutionnels et de gouvernance
Objectif 5 DIMENSIONS TRANSVERSALES: Evaluer les dimensions transversales concernées par le projet		
Question d'évaluation 5: Dans quelle mesure les préoccupations liées au genre, aux populations autochtones, groupes vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale ont-elles effectivement été prises en compte pendant la mise en œuvre du projet?  <i>Revue documentaire:</i> Document de projet, Politique genre du GEF, Cadre développé par l'OED pour l'analyse des aspects de genre; Rapport d'évaluation à mi-parcours; Rapport d'activités  <i>Entretiens:</i> Communautés; ONG; Associations de la Société civile, acteurs de la mise en œuvre; point focal GEF, acteurs des services publics, privés et de la société civile; producteurs; communautés		
5.1	Les considérations d'égalité entre les sexes ont-elles été prises en compte pendant la mise en œuvre et la gestion du projet?	Plan d'intégration du genre (prévu? appliqué? pourquoi? quel effet?)  Nombre, intensité et étendue des activités ciblant les femmes  Nombre de femmes / Nombre d'hommes bénéficiaires du projet
5.2.	Dans quelle mesure la société civile, les populations autochtones et les groupes vulnérables et marginalisés ont-ils participé au projet et leurs besoins pris en compte?	Niveau d'engagement désagrégé par type d'acteur et par sexe.  Etat d'application des directives du GEF concernant l'intégration des populations autochtones  Liste des préoccupations des couches défavorisées prises en compte par le projet  Plan d'action (existant, niveau d'application et de réalisation)  Nombre, intensité et étendue des activités ciblant les femmes
5.3.	Le projet applique-t-il la sauvegarde environnementale et sociale?	Les risques ont-ils été identifiés pendant la mise en œuvre?  Quelles sont le plan et les mesures de maîtrise et de gestion des risques significatifs identifiés